

ORDONNANCES ÉDICTÉES PAR LE CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

PRENEZ AVIS que le conseil d'arrondissement a édicté, lors de sa séance du 2 février 2016, les ordonnances nécessaires en vertu du Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3, article 20), du Règlement d'urbanisme afin d'autoriser l'installation de bannières (01-280, chapitre IV, article 531), du Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public (R.R.V.M., chapitre P-1, article 8) et du Règlement sur la circulation et le stationnement (R.R.V.M., chapitre C-4.1 article 3, alinéa 8), pour la tenue des événements suivants :

Nom de l'événement	Lieu (x)	Date (s)
Randonnée de l'espoir du cancer de l'ovaire	Parc Angrignon	Le 11 septembre 2016
Course populaire du parc Angrignon	Parc Angrignon	Le 2 octobre 2016
Marche de l'espoir de Montréal	Parc Angrignon	Le 29 mai 2016
Randonnée familiale du parc Angrignon	Parc Angrignon et parcours sur rues	Le 13 février 2016
Classique de hockey des messieurs	parc Vinet	Le 12 mars 2016
Relais pour la vie du grand Sud-Ouest	parc Angrignon	Du 4 au 5 juin 2016
Fête des voisins de la rue Coursol	rue Coursol entre Georges-Vanier et Dominion	Du 10 au 12 juin 2016

Ces ordonnances sont disponibles pour consultation au Bureau Accès Montréal situé au 815, rue Bel-Air, du lundi au vendredi de 9 h à 17 h.

Montréal, le 11 février 2016

Pascale Synnott, avocate
Secrétaire d'arrondissement